



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

L'ARTERRE MAINTENANT DISPONIBLE AU TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 22 juin 2018 – La MRC de Témiscamingue est heureuse d'annoncer la mise en place du service L'ARTERRE sur son territoire. L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée. Il privilégie l'établissement de la relève par démarrage et reprise de fermes afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

« La mise en place de ce nouveau service dans notre MRC contribuera sans contredit à l'occupation dynamique de notre territoire agricole, tout en assurant la vitalité de nos municipalités. Connu à travers le Québec, le maillage que permet L'ARTERRE donnera une visibilité accrue au Témiscamingue, devenant ainsi davantage attractif pour de nouveaux entrepreneurs agricoles; un outil de plus pour réaliser notre défi démographique mis en place avec la planification stratégique. À nos yeux, L'ARTERRE permettra la continuité de nos entreprises agricoles et l'innovation dans ce secteur principal d'activité au Témiscamingue. » d'indiquer Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

L'accompagnement offert par L'ARTERRE permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun et ce, dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole.
- Recherche de partenaires pour soutenir la production actuelle ou pour la diversifier.
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Issue d'une recommandation du Comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue, la mise en place de L'ARTERRE fait partie des projets inscrits au Plan de développement de la zone agricole de notre territoire. À titre de comité consultatif de la MRCT, le CMAA a été proactif dans la réalisation de ce projet en s'assurant qu'il allait répondre à un besoin réel du milieu agricole témiscamien. Entre autres, le comité était soucieux que ce service permette l'arrimage entre les différentes offres de services des partenaires accompagnant les entreprises du secteur agricole.

Les détails sur le service et le répertoire des terres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peuvent être consultés via le site www.arterre.ca. Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs du territoire et les aspirants agriculteurs souhaitant en bénéficier sont invités à contacter l'agent de maillage de la MRCT, monsieur Chaibou Achirou, pour en savoir davantage sur ce service et s'inscrire. Monsieur Achirou est disponible pour répondre à vos questions au 819.629-2829 poste 235 ou par courriel à chaibou.achirou@mrctemiscamingue.qc.ca

Rappelons que le déploiement provincial de L'ARTERRE est rendu possible grâce à un financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*, et du Secrétariat à la jeunesse, en relation avec la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
819.629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information :

Chaibou Achirou
Agent de développement
MRC de Témiscamingue
819.629-2829, poste 235
chaibou.achirou@mrctemiscamingue.qc.ca